

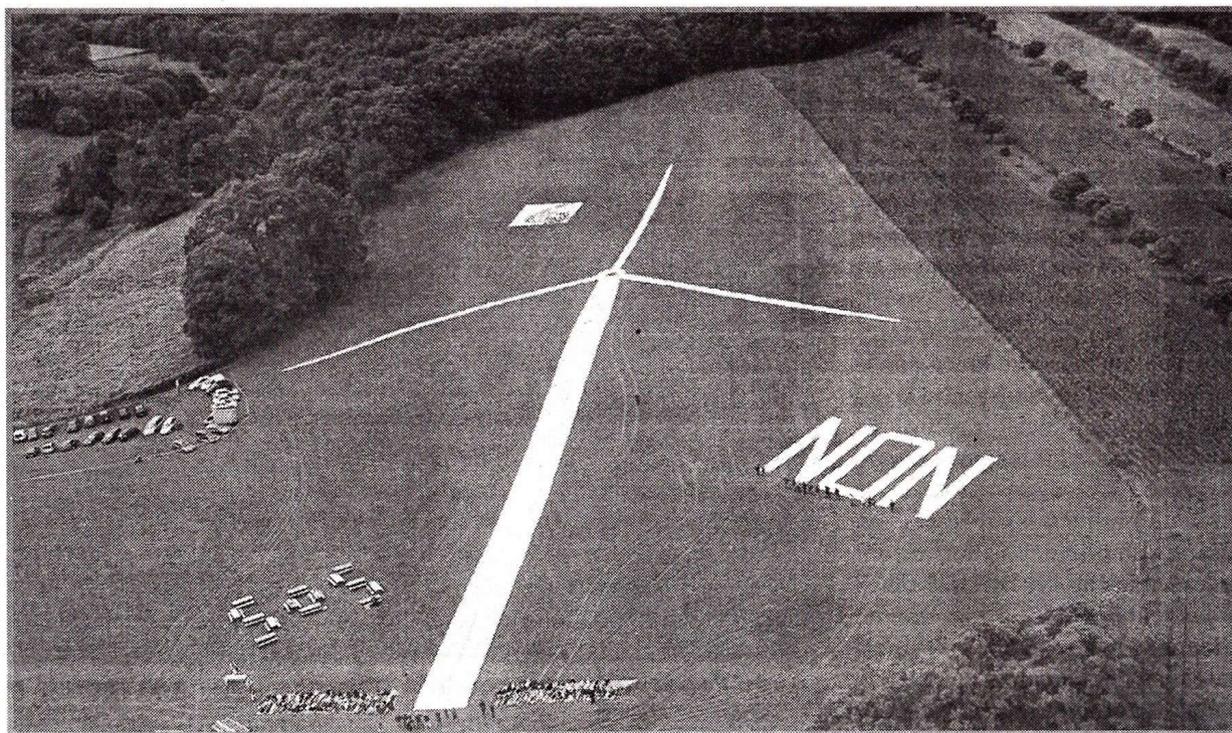
MANIFESTATION CONTRE UN PROJET D'IMPLANTATIONS D'ÉOLIENNES SUR LE SECTEUR DE BEYNAT

L'association A.MI.CO vent debout contre le parc éolien industriel

Lundi, à l'occasion de la Fête Nationale, l'association A.MI.CO a organisé une manifestation spectaculaire pour protester contre l'installation d'un parc éolien industriel sur les communes de Beynat, Palazinges et Le Chastang.

Près de 200 personnes se sont rassemblées à Eyzat, sur la commune de Beynat à l'appel d'Agir pour le Midi Corrèzien. Les manifestants ont déroulé 180 mètres de film plastique sur le sol pour représenter le mât et les pâles d'une éolienne. L'initiative a pour objectif de montrer à la population ce qu'il adviendra du site si le parc éolien voit le jour.

L'association A.MI.CO, créée en mars dernier compte plus de 70 adhérents. Elle regroupe des habitants soucieux de maintenir un cadre de vie «paisible» et de protéger leur environnement. Non marquée politiquement, elle a été constituée après l'annonce d'un projet d'implanter dix éoliennes industrielles sur une surface de



Lundi, une éolienne a été reproduite à l'échelle dans un champ à Eyzat, commune de Beynat 200 hectares sur Beynat, Le Chastang et Palazinges. «*Nous ne sommes pas les ennemis de l'éolien mais une force de proposition*», précise Alain Si- reyx, le président. Porté par le promoteur VSB Energies Nouvelles et soutenu par les élus des trois communes, le projet prévoit des structures d'une hauteur maximale

de 180 mètres en bout de pâles et d'une puissance unitaire comprise entre 2 et 2,4 mégawatts. Après des mois de recherche sur le sujet, l'association «refuse catégorique-

ment qu'une telle installation voit le jour». Elle craint des nuisances, des problèmes d'ordre sanitaire, en plus de la détérioration du paysage. «*L'Académie Nationale de Médecine recommande, dans un rapport sur le bruit, de ne pas implanter d'éoliennes à moins de 1.500 mètres des habitations. Or la réglementation française en cours considère que la distance minimale à respecter par un promoteur est de 500 mètres*», explique-t-elle. Autre crainte : que le parc du Midi corrézien subisse le même sort que celui situé sur le Plateau de Millevaches, «*en difficulté depuis 2009 faute de vent suffisant et au bord de la faillite à ce jour*». L'A.MI.CO s'inquiète aussi de l'impact sur le prix de l'immobilier, sur le tourisme et sur l'attractivité des communes. Déplorant également le manque de communication sur le projet auprès de la population locale, elle organise des réunions d'information. La dernière s'est tenue à Aubazine et a réuni 180 personnes. Infos sur <http://amico19190.wix.com/amico>.